

REPERES

Portail numérique des droits sociaux: www.mesdroitssociaux.gouv.fr

Compte Personnel d'Activité: www.moncompteactivite.gouv.fr

Compte pénibilité: www.cfdt.fr/penibilite. Testez votre exposition !

Sites de la CFDT: www.paca.cfdt.fr—www.f3c-cfdt.fr —

www.cadrescfdt.fr —www.cfdt.fr/portail/confederation

Pas d'emplois sur une planète morte

Aux côtés d'ONG, la CFDT avait appelé à participer massivement aux marches pour le climat dans toute la France le 8 septembre.

Une mobilisation sans précédent pour demander au gouvernement de faire de l'écologie une priorité. Près de 100 000 participants, dont 50 000 à Paris.

Reste au gouvernement de montrer par des actes forts sa volonté de contribuer à remédier aux conséquences et à agir fortement sur les causes de dérèglement climatique et de ne pas se contenter de déclarations politiques.

PARTICIPEZ TOUS A LA GRAND ENQUETE SUR LES RETRAITES..C'EST VOTRE AVENIR !!!

LA GRANDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES RETRAITES

Rendez-vous sur parlonsretraites.fr pour répondre aux questions, donner votre avis...
Et faire entendre votre voix !

COMMENCER

Anticiper ou profiter ?

Solidaire ou perso ?

Donnez votre avis sur : parlonsretraites.fr

PERMANENCE CFDT SOPHIA ANTIPOLIS

Catherine TORCAT

rue de la bastide vieille Garbejaire

06560 VALBONNE Tél: 06 44 73 55 41

Email: cathy.torcat@cfdt-f3c-azur.fr



web



Les Echos De Sophia

La CFDT De Sophia Antipolis à Vos Côtés

OCTOBRE 2018

Édito

Ordonnances: Les craintes de la CFDT se confirment

La mise en place du Comité Social et Economique (CSE) est d'abord un moyen de réduire le nombre d'élus et des heures de délégation (environ 50 % dans les entreprises entre 50 et 299 salariés) et d'affaiblir très fortement les missions et les moyens des élus concernant la santé au travail..

Une majorité d'entreprises aborde la mise en place du CSE dans une optique d'affaiblissement de la représentation des salariés et de réduction des coûts de la masse salariale.

En outre, 64% des dirigeants d'entreprise de moins de 300 salariés n'envisagent pas de changement de leurs pratiques du fait des ordonnances, ni de négocier plus souvent des accords, en dépit des nouvelles règles à leur disposition. En cas d'ouverture de négociations prochaines, les thèmes favoris des employeurs sont, sans surprise, le temps de travail, les rémunérations, les accords de performance collective.

Trop peu d'employeurs saisissent l'opportunité de renouveler le cadre d'un dialogue social proche des salariés, et gardent une vision étriquée de la Représentation du Personnel. La confiance que le législateur a placée, naïvement, dans les entreprises va se trouver largement mise à mal.

La CFDT appelle donc les entreprises à ouvrir au plus vite des négociations sur le dialogue social et des accords socialement corrects de fonctionnement des CSE.

Egalité Professionnelle: encore des efforts à faire....

L'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 24 % (statistiques de la DARES).

Sur ces 24 %, 7 points sont dus aux temps partiels, occupés majoritairement par des femmes,

3 points au fait que les femmes accèdent à des postes en moyenne moins qualifiés que les hommes, 3 points s'expliquent par le choix de secteurs d'activité moins rémunérateurs, 1 point par des écarts d'expérience professionnelle. Par contre, les femmes ont un niveau d'étude globalement plus élevé que les hommes.

Subsiste un écart de 10 points dont l'explication est plus nébuleuse. La maternité semblerait un facteur important, du fait de la discrimination sexuelle à l'embauche, de l'arrêt pour congés parentaux, qui freine sérieusement l'évolution des carrières. D'autres pays européens, notamment les pays nordiques sont plus à la pointe quant au respect des droits familiaux, et nous démontrent que l'égalité professionnelle est possible.



web

RETROUVEZ LES ECHOS DE SOPHIA SUR LE WEB

www.cfdt-f3c-azur.fr

AINSI QUE TOUS LES LIENS UTILES,
POLES D'ACTIVITE ET CODE DU TRAVAIL....



Retraites: La CFDT dénonce les mesures gouvernementales annoncées

Cfdt: parlons retraites

LA GRANDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES RETRAITES
Donnez votre avis sur : parlonsretraites.fr

L'annonce par le Premier ministre d'une sous-indexation des pensions par rapport à l'inflation en 2019 relève d'une logique budgétaire injuste et inquiétante pour les retraités. Cette mesure est injuste parce qu'elle pénalise une fois de plus les retraités, notamment les plus basses pensions. Les pensions déjà bloquées en 2018 n'augmenteraient que de 0,3% pour 2019 et 2020 alors que l'inflation vient de passer les 2% en rythme annuel.

Cette dégradation du pouvoir d'achat des pensions vient s'ajouter aux ponctions opérées par la hausse de la CSG de 1,7% dont les effets n'ont pas été corrigés pour les retraités. En effet, le gouvernement est resté sourd aux propositions de la CFDT, notamment à celle de supprimer au moins 1% de cotisation maladie sur les retraites complémentaires des salariés du secteur privé.

La décision du gouvernement fait du pouvoir d'achat des retraités une simple variable d'ajustement de court terme des finances publiques alors que l'indexation sur les prix les prive déjà du partage des fruits de la croissance. Au-delà, et à l'aube d'une réforme d'ampleur des régimes de retraite, ce sont les intentions du gouvernement qui interrogent.

Veut-il refonder le système pour le rendre plus juste et plus sécurisant ou veut-il simplement faire des économies ?

Veut-il raffermir le pacte social autour des retraites ou veut-il appauvrir les retraités et accroître le scepticisme des jeunes dans l'avenir des retraites ?

Pour sa part, la CFDT revendique une évolution solidaire des revenus des actifs et des retraités. Elle ne laissera pas se faire une réforme des retraites sans exiger des engagements pour une meilleure association des retraités aux fruits de la croissance.